

Vous êtes un-e artiste actif-ve dans le canton de Neuchâtel ?

APPEL À PARTICIPATION – « PORTRAITS D'ARTISTES »

L'association Culturecom.ne a pour objectif principal de promouvoir et de faire rayonner l'offre culturelle du canton de Neuchâtel. En 2019, l'association a notamment mis en place un agenda culturel pour le canton de Neuchâtel en collaborant avec le culturoscopE, rejoignant ainsi le Jura bernois, le canton du Jura et la ville de Bienne. Dans le cadre d'un projet original et créatif, l'association Culturecom.ne a été mandatée par le service de la culture du Canton de Neuchâtel pour réaliser une série de capsules vidéos qui vise à promouvoir et à faire connaître celles et ceux qui composent le paysage artistique neuchâtelois.

Par le biais d'un appel à participation, il s'agit de réaliser une série de capsules vidéos de trois minutes et d'offrir la possibilité à **trois artistes neuchâtelois-e-s** d'y partager leur parcours, leurs inspirations et leurs projets futurs. Les portraits seront réalisés dans un lieu de culture du canton qui leur tient particulièrement à cœur. La réalisation de chaque portrait sera confiée à un-e artiste-vidéaste neuchâtelois-e différent-e qui créera une atmosphère unique pour dévoiler l'invité-e. La sélection des vidéastes interviendra dans les prochaines semaines.

Les portraits seront ensuite notamment diffusés par le biais des canaux de communication du Canton et de l'association Culturecom.ne. Les artistes et les vidéastes sélectionné-e-s pourront utiliser la capsule pour leurs propres besoins de promotion.

Les trois premières vidéos réalisées constitueront une phase pilote du projet. Avec le souhait de l'inscrire dans la durée, il pourra être reconduit dans le but de présenter la diversité des artistes du canton.

Le but de ces vidéos étant de promouvoir le travail des artistes qui y sont présenté-e-s, le projet n'est pas rémunéré.

1. Conditions de participation :

- En tant qu'artiste, vous êtes installé-e dans le canton de Neuchâtel ou en tant que groupe/collectif d'artistes, la majorité des membres est installée dans le canton de Neuchâtel ;
- Vous exercez une activité artistique professionnelle régulière et significative dans le canton de Neuchâtel ;
- Vous avez un projet en cours de création/réalisation ;
- Vous êtes actif-ve dans l'un ou plusieurs des domaines artistiques suivants :
 - Littérature
 - Arts visuels
 - Cinéma
 - Arts de la scène (théâtre, danse, performance, etc.)
 - Musique
 - Arts de rue
 - Arts circassiens.

2. Dépôt de la candidature :

Le dossier de candidature devra contenir les éléments suivants :

- CV artistique et lettre de motivation ;
- Indication du lieu culturel du canton de Neuchâtel pressenti pour le tournage ;
- Présentation des travaux récents et, le cas échéant, lien pour les lire, les regarder ou les écouter ;
- Présentation du travail artistique en cours.

Le dossier de candidature est à adresser **par courriel uniquement** avec la mention « appel à participation – artistes » à :

Association Culturecom.ne
Virginie Galbarini, présidente

virginie.galbarini@ne.ch

Le délai pour le dépôt des candidatures est fixé au **21.01.2022**.

3. Critères de sélection :

Seront retenus les trois meilleurs dossiers émanant d'artistes, de groupes ou de collectifs admissibles qui, sur la base du dossier transmis, répondent le mieux aux critères qualitatifs suivants :

- L'artiste ou le groupe/collectif présente une continuité dans sa pratique artistique professionnelle ;
- Les projets menés présentent une pertinence, une singularité, une originalité ;
- Le projet en cours présente un potentiel de réalisation à court ou moyen terme.

4. Procédure de sélection :

En collaboration avec le service de la culture du canton de Neuchâtel, le comité de l'association **Culturecom.ne** sélectionne les dossiers et communique les réponses par écrit à chacun-e des candidat-e-s, sans indications de motifs. Il détermine le calendrier, le lieu du tournage et coordonne le tournage de chaque vidéo. Les réponses ne feront l'objet d'aucun recours.

Neuchâtel, le 07.12.2021